

CSE ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

INFORMATION

Pour ce stage, il est nécessaire au préalable d'avoir effectué la Formation Syndicale Générale « Niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».

Ce stage « spécifique » s'adresse aux élus titulaires du Comité Social et Economique.

La prise en charge des frais pédagogiques par le CSE est soumise à délibération du CSE et fera l'objet d'un devis soumis au secrétaire du CSE pour accord.

Votre demande d'absence est à envoyer à l'employeur au plus tôt (délai légal 30 jours avant le début du stage).

Tous les modèles de lettre sont disponibles sur le site <http://www.ud37.cgt.fr/>

FICHE D'INSCRIPTION

Stage CSE – Activités Sociales et Culturelles

17 au 19 Juin 2023

Syndicat CGT :

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Nom du CSE :

Nom du ou de la secrétaire du CSE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Formations syndicales suivies :

Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT oui non si oui année

Niveau 2 ou Développer la CGT : oui non si oui année

CSE Prise de mandat : oui non si oui année

CSSCT : oui non si oui année

Autres formations syndicales :

A renvoyer à Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire
Secteur Formation Syndicale
18, rue de l'Oiselet – 37550 SAINT-AVERTIN
Tél : 02.47.38.53.81
Mail : ud37@cgt.fr

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires